



Mot du maire

Vous trouverez dans cette édition de L'Éclaireur, le résumé du budget municipal pour l'année 2024. Même si la production d'un budget annuel est toujours un exercice complexe qui exige un mélange de rigueur, d'écoute et de compromis, celui de cette année a demandé des efforts particuliers à l'ensemble des membres du conseil municipal, car, tout comme c'est le cas pour votre budget personnel, la municipalité doit composer avec la hausse du coût de la vie. Je suis particulièrement heureux que ce budget soit le fruit d'un consensus et qu'il ait été adopté à l'unanimité des voix par le conseil municipal qui a su travailler en collégialité afin d'y parvenir.



Guillaume Laverdière
Maire de Saint-Barnabé

Même si le Conseil a compressé au maximum les dépenses de la Municipalité dans le but d'en limiter l'impact sur votre portefeuille, il n'en reste pas moins que la Municipalité est une organisation vouée à offrir des services à la population. Son action est réalisée en grande partie par son administration, ses travaux publics, par ses services à l'aménagement et à l'urbanisme ainsi que par sa brigade de sécurité incendie. C'est donc un enjeu important du budget de leur fournir les moyens et les outils nécessaires pour remplir leurs mandats efficacement. Une municipalité ce n'est pas que de l'asphalte, des infrastructures et des édifices, c'est d'abord

et avant tous les gens qui y travaillent et qui offrent les services. C'est dans cette optique que nous avons prévu dans ce budget un investissement pour la bonification et le renouvellement des véhicules du département des travaux publics. Ces équipements sont utilisés quotidiennement par les employés de la voirie qui s'affairent à entretenir notre environnement de vie et ils sont une condition essentielle de la bonne marche de la municipalité.

Après deux ans de mandat et un troisième budget, j'ai toujours la même motivation et je sais que les conseillers municipaux la partagent tout autant que moi. Cette motivation : c'est que vous soyez fiers des services que vous obtenez quand vient le temps de payer vos taxes municipales. Malgré de belles réalisations, les deux dernières années n'auront pas été tout à fait à la hauteur de vos attentes ni des miennes. Par contre, je nous encourage à nous concentrer non pas sur le passé, mais sur les projets qui se concrétiseront bientôt.

En 2024, nous nous sommes aussi donné pour objectif de terminer les travaux d'amélioration du pavillon des loisirs et de son terrain de jeux. Ces travaux plus que nécessaires permettront de vous accueillir dans des locaux plus adéquats lors des activités. Autre bonne nouvelle, la bibliothèque s'installera dans une section de ces locaux fraîchement rénovés et bénéficiera d'un accès indépendant. J'en profite d'ailleurs pour remercier et féliciter les bénévoles pour leur implication admirable et pour la qualité de leur travail. La bibliothèque de Saint-Barnabé est vivante et active grâce à cette équipe de bénévoles et c'est grâce à elles que nous avons accès

>> suite à la page 2

Prévisions budgétaires

P. 3

Chroniques printanières

P. 8

Mot du maire

Signé Guillaume Laverdière, *Maire de Saint-Barnabé*



>> suite de la page 1

aux dernières nouveautés littéraires, à nos revues préférées et que nous pouvons bénéficier de la carte Accès-Musée.

J'en profite pour rappeler que la finalisation des travaux au pavillon des loisirs est maintenant possible parce que la garderie L'univers des merveilles qui occupait temporairement cet espace a aménagé dans son nouvel édifice situé sur la rue Pellerin. Quatre-vingts nouvelles places en milieu de garde qui auront facilité la vie de nombreux parents de notre village et des environs. C'est là une force d'attraction inestimable pour notre communauté dont je suis très fier et qui illustre bien la raison pour laquelle que je suis Maire, c'est-à-dire, pour développer notre milieu de vie.

Un autre élément important se trouvant au budget 2024 est le poste de Coordonnateur à l'aménagement et à l'urbanisme occupé par Monsieur Stéphane Buisson. La présence de cette ressource trois jours par semaine au bureau municipal permet un traitement plus rapide des demandes de permis et un suivi plus soutenu après leur émission. Il agit tant au niveau des bâtiments que des terrains en état d'abandon, et ce, afin de s'assurer que nous gardions un environnement propre et agréable. Ce poste s'inscrit dans une volonté d'encourager l'essor du développement résidentiel prévu pour le secteur des rues Pellerin et Gélinas ainsi que pour son encadrement en définissant un Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour ce nouveau quartier. La bonification de ce poste qui passe d'une à trois journées par semaine a été pensée dans l'optique d'une bonne gestion financière : Saint-Barnabé s'étant alliée avec la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton pour partager cette ressource et pouvoir, de ce fait, obtenir une

subvention salariale de 250 000 \$.

J'aimerais aussi souligner la chance que nous avons d'avoir, sur notre grand territoire, un secteur aussi dynamique que celui de Saint-Thomas-de-Caxton. Ce secteur tissé serré peut compter sur des organismes comme l'Association des terrains de jeux de Saint-Thomas-de-Caxton et un club de la FADOQ bien vivant qui organisent des d'activités diversifiées et nombreuses autant pour les petits que pour les grands. Ils peuvent compter sur la salle communautaire de Saint-Thomas pour la réalisation de leurs événements. L'espace est également disponible à la location, si vous avez besoin d'un lieu de réception. C'est donc avec grand plaisir que les membres du Conseil et moi-même avons réservé un montant au budget afin de soutenir les travaux qui sont prévus afin de rendre le bâtiment encore plus accueillant et polyvalent.

En terminant, je m'unis aux membres du Conseil afin de féliciter la famille Giguère pour l'achat du Dépanneur Harnois et pour les importantes rénovations auxquelles ils procèdent. Un investissement important dans notre Municipalité qui assure la continuité de ce commerce essentiel pour la vitalité de notre village. À nous maintenant de l'encourager.

Je vous souhaite à tous et à toutes un printemps magnifique et une bonne période des semences aux agriculteurs de notre belle municipalité de Saint-Barnabé!

Votre Maire,
Guillaume Laverdière
maire@st-barnabe.ca

Votre conseil municipal de Saint-Barnabé

Guillaume Laverdière
Maire

Philippe Lafrenière
Conseiller siège #1

Johanne Gélinas
Conseillère siège #2

Guy Lacasse
Conseiller siège #3

Mario Massicotte
Conseiller siège #4

Jimmy Gélinas
Conseiller siège #5

Shanon Duhaime
Conseillère siège #6

Prochaines séances du conseil municipal :

MARDI 19 h 30

**06
MAI**

**03
JUIN**

**08
JUIL.**

Nous vous invitons aux séances du conseil municipal, pour échanger avec nous et pour nous faire part de vos interrogations. Vous êtes les bienvenus, nous sommes là pour vous.



Prévisions budgétaires avec comparatifs des années antérieures

REVENUS	2022	2023	2024
1. TAXES			
Taxe foncière générale	878 094.00 \$	949 543.00 \$	1 166 073.00 \$
Taxes foncières cert.A.Ant	---	---	
Station eaux usées 2011	25 078.00 \$	25 000.00 \$	
Construction réseau égoût 2011	9 670.00 \$	---	- \$
Réseau d'égoût 2017-Frontage	2 025.00 \$	2 025.00 \$	2 025.00 \$
Réseau d'égoût 2017- Unité	2 015.00 \$	2 015.00 \$	2 015.00 \$
Foncière-Sûreté du Québec	98 111.00 \$	104 269.00 \$	109 780.00 \$
Foncière-Voirie locale	164 496.00 \$	166 940.00 \$	463 366.00 \$
2. SERVICES MUNICIPAUX			
Compensation pour l'eau	138 429.00 \$	140 000.00 \$	140 000.00 \$
Entretien réseau égoût/traitement	70 133.00 \$	70 207.00 \$	48 410.00 \$
Enlèvement/Destruction des ordures	136 734.00 \$	145 619.00 \$	153 191.00 \$
3. PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES			
Compensation terres publiques	203.00 \$	203.00 \$	203.00 \$
Compensation école primaire	2 171.00 \$	2 225.00 \$	2 833.00 \$
Compensation bureau de poste	705.00 \$	705.00 \$	705.00 \$
4. AUTRES SERVICES RENDUS ET RECETTES DE SOURCE LOCALE			
Services rendus aux organismes municipaux	66 300.00 \$	66 400.00 \$	66 400.00 \$
Autres services rendus	25 226.00 \$	72 930.00 \$	1 530.00 \$
Imposition de droits	32 200.00 \$	32 400.00 \$	32 400.00 \$
Amendes et pénalités	18 000.00 \$	20 000.00 \$	14 500.00 \$
Intérêts	6 600.00 \$	11 650.00 \$	5 130.00 \$
Autres revenus	31 500.00 \$	86 600.00 \$	127 850.00 \$
5. TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX			
Administration générale	23 868.00 \$	24 368.00 \$	63 935.00 \$
Sécurité publique	14 500.00 \$	14 500.00 \$	- \$
Transport	134 200.00 \$	134 210.00 \$	209 397.00 \$
Hygiène du milieu	39 243.00 \$	58 855.00 \$	20 509.00 \$
Loisirs et culture	5 502.00 \$	7 000.00 \$	105 500.00 \$
TOTAL DES REVENUS	1 794 219.00 \$	1 925 003.00 \$	2 735 752.00 \$

>> suite aux pages 4 et 5



Résumé des prévisions budgétaires 2024 - suite -

DÉPENSES	2022	2023	2024
Administration générale	455 403.00 \$	457 762.00 \$	719 823.00 \$
Sécurité publique, incendie et sécurité civile	210 392.00 \$	263 348.00 \$	238 044.00 \$
Transport	353 247.00 \$	366 066.00 \$	511 058.00 \$
Hygiène du milieu et Environnement	374 963.00 \$	471 353.00 \$	590 730.00 \$
Santé et Bien-être	5 187.00 \$	8 333.00 \$	1 538.00 \$
Aménagement urbanisme et développement	28 324.00 \$	48 053.00 \$	145 538.00 \$
Loisirs et culture	149 693.00 \$	175 147.00 \$	203 241.00 \$
Frais de financement	106 783.00 \$	93 002.00 \$	
TOTAL DÉPENSES D'EXPLOITATION	1 683 992.00 \$	1 883 064.00 \$	2 409 972.00 \$
Surplus (Déficit) avant affectation	241 011.00 \$	254 600.00 \$	325 780.00 \$
Remboursement de la dette à long terme	339 100.00 \$	399 100.00 \$	427 691.00 \$
Activités d'investissement	45 000.00 \$	30 000.00 \$	- \$
Subvention liée à la dette	(98 607.00) \$	(100 000.00) \$	(148 007.00) \$
Affectation de surplus	(56 000.00) \$	(75 000.00) \$	- \$
Remboursement Fonds de roulement	12 000.00 \$	44 500.00 \$	46 096.00 \$
Fonds réserve Carrières et sablières	---	(44 000.00) \$	- \$
Solde de Règlement d'emprunt fermé	(5 981.00) \$	---	- \$
Amortissement	---	---	- \$
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES	(5 882.00) \$	(482.00) \$	--- \$
TAUX DE TAXES	2022	2023	2024
GE-Foncière générale	0.752 \$ /100 \$	0.802 \$ /100 \$	0.5755 \$ /100 \$
GE-Sûret. du Québec	0.083 \$ /100 \$	0.088 \$ /100 \$	0.0542 \$ /100 \$
GE-Voirie locale	0.141 \$ /100 \$	0.141 \$ /100 \$	0.2287 \$ /100 \$
RS-Collecte ordures	141.60 \$	153.00 \$	167.00 \$
RS-Collecte sélective	64.00 \$	79.00 \$	93.00 \$
Achat bacs bruns		48.70 \$	- \$
Compteur d'eau		130.00 \$	100.00 \$
Égout 2017-frontage		0.82 \$	1.48513 \$/1000 gallons
Égout 2017 unité		33.75 \$	0.82 \$
Vidange des étangs		100.00 \$	33.75 \$

La valeur du rôle d'évaluation imposable pour la taxation: 2023: 118 396 900 \$
2024: 202 608 600 \$

La taxe foncière générale a baissé de 0,2265 /100 \$

Nous avons un nouveau rôle d'évaluation pour l'année 2024: les résidences ont été réévaluées par la MRC de Maskinongé tel que stipulé par la loi.



Résumé des prévisions budgétaires 2023 - suite et fin -

Pour la préparation du budget de l'année 2024, l'inflation élevée a eu des répercussions pour plusieurs fournisseurs municipaux qui ont augmenté le coût de leur contrat.

De plus, les quote-parts à la MRC de Maskinongé sont passées de 188 960 \$ (en 2023) à 195 585 \$ pour 2024.

Le coût pour la Sûreté du Québec est passé de 104 269 \$ (en 2023) à 109 780 \$ pour 2024.

Le compte de taxes moyen des contribuables augmentera selon les secteurs et selon l'évaluation

La valeur moyenne d'un immeuble résidentiel à Saint-Barnabé est de 210 351 \$

En 2023 la valeur moyenne d'un immeuble résidentiel à Saint-Barnabé: 132 342 \$

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2024-2025-2026

BÂTIMENT: Rénovation 70, rue Duguay

TRANSPORT: Pavage de surface et calfeutrage; Achat d'un camion voirie;

HYGIÈNE DU MILIEU: Réfection de l'aqueduc sous la voie ferrée à Charette; Aqueduc et réfection Chemin Bergeron

URBANISME, ZONAGE et DÉVELOPPEMENT: Entrées charretières rue Bellerive

LOISIRS et CULTURE: Rénovation Pavillon et terrains de jeux; Rénovation Salle communautaire St-Thomas

MATIÈRES RÉSIDUELLES: Achat avec 6 municipalités d'un camion pour la collecte des ordures

TOTAL ANNÉE 2024: 942 400 \$

BÂTIMENT: Rénovation, 100 Notre-Dame; Construction entrepôt - voirie

VÉHICULES ET OUTILLAGE: Tracteur voirie

HYGIÈNE DU MILIEU: Aqueduc et égoût Pellerin et Gélinas

LOISIRS et CULTURE: Plan d'un Skate Parc; Préau au loisir; asphalte et béton -loisirs;

TRANSPORT: Pavage Route de Bellechasse

TOTAL ANNÉE 2025: 2 470 000 \$

LOISIRS ET CULTURE: Skate parc et patinoire- Sentier terrain des loisirs

HYGIÈNE DU MILIEU: Ligne principale 2e rang; Amélioration Station à Saint-Élie-de-Caxton

TRANSPORT: Éclairage public - pavage

VOIRIE: Aménagements paysagers

TOTAL ANNÉE 2026: 1 820 000 \$

MODE DE FINANCEMENT DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Fonds de roulement: 52 000.00 \$

Subventions et TECQ: 2 582 900.00 \$

Emprunt: 2 230 500.00 \$

Fonds carrière et sablière: 200 000.00 \$

Fonds général: 167 000.00 \$

GRAND TOTAL: 5 232 400.00 \$





Nous sommes fiers de collaborer avec l'Air en fête pour vous offrir un été au camp rempli de sourires, même pour les 4 ans !

Oyez, oyez

CAMP DE JOUR ÉTÉ
2024
Faites vite les
inscriptions sont en
cours

l'Air en Fête
Créateur de sourires

Saint-Barnabé
AU CŒUR DE VOS VIES

airenfete.com / camps-de-jour / saint-barnabe/



Deux fois par année, le Réseau BIBLIO CQLM remplace environ 800 documents. La collection est ainsi renouvelée de façon continue. L'échange a eu lieu le 5 mars dernier. Venez voir ça !

Horaire de la biblio

MARDI13 h 30 à 16 h
3^e MARDI DU MOIS13 h 30 à 16 h et
19 h à 20 h

**** NOUVEAUTÉ ****

1^{er} SAMEDI DU MOIS 13 h 30 à 16 h



Vous pouvez nous rejoindre :
Téléphone : 819 264-2085, poste 4
Courriel : biblio027@reseaubibliocqlm.qc.ca
Facebook : biblioSt-Barnabé



Si tu as le goût de devenir animateur de camp de jour, ici même à St-Barnabé. Informe-toi ! Il y a peut-être une place pour toi.

- Offert aux enfants de 5 à 12 ans + **Programme 4 ans** (Le 30 septembre 2023 sert de base pour déterminer l'âge)
- Faites vite, les inscriptions en ligne sont en cours
- Offert 8 semaines - du 24 juin au 16 août
- Admissible au crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants
- Service de garde facultatif
- Sorties facultatives pour les 5-12 ans
- Fête de fin d'été à la semaine 8
- Semaines thématiques, animations spéciales, jeux d'eau, bricolages, jeux sportifs, récréatifs et collectifs, et plusieurs autres surprises!

****IMPORTANT:** Un minimum de **6 inscriptions est nécessaire** pour que le **Programme 4 ans** soit offert.



une naissance
"LIVRE"

À votre bibliothèque, pour le parent d'un enfant d'un an ou moins, la trousse *Une Naissance un livre* est toujours offerte. Venez nous voir.

Visitez le site biblietcie.ca pour découvrir tout ce que votre abonnement à la bibliothèque peut vous offrir. En voici quelques exemples:

- La description de 4300 documents présents dans votre bibliothèque.
- La description de plus de 310 000 documents que vous pouvez obtenir par le prêt entre bibliothèques.
- Diverses ressources numériques pour tous les âges.

Idée de sorties pour les longs congés :



Toujours accessible, la carte accès-musée vous donne accès GRATUITEMENT à **17 musées** de notre grande région.



Avec l'arrivée du printemps...

PERMIS DE CONSTRUCTION

Avec le retour du beau temps, viens le temps des projets de rénovation et de construction.

L'obtention d'un permis de construction est obligatoire pour réaliser tout **projet de construction, de réparation, d'agrandissement ou d'addition de bâtiment**. De plus toute opération cadastrale devra également faire l'objet d'une demande permis.

Sans être exhaustive, les éléments de la liste suivante devront faire l'objet **d'un certificat d'autorisation** : une installation sanitaire (fosse septique), un changement d'usage, la démolition d'un bâtiment, les travaux de remblais et de déblais, la plantation et l'abattage d'arbre, l'affichage, les clôtures, haies et murets, les travaux dans la rive des cours d'eau et l'opération d'un chenil.



La Municipalité dispose de 30 jours pour émettre un permis, il est donc bon de tenir compte de ces délais dans la planification de vos travaux.

PROPRETÉ DES TERRAINS

Nous demandons votre collaboration pour l'entretien de vos propriétés. Gardez votre propriété propre par la tonte régulière du gazon. Les broussailles, les branches, les mauvaises herbes, les déchets, les vieux meubles, les carcasses d'autos, les bidons, les vieux matériaux de construction et tout autres rebuts ou matières désagréables, inflammables ou nauséabondes ne peuvent pas se retrouver sur votre propriété et devront être disposés convenablement.

RAPPEL - Abri d'auto

La date limite pour démonter les abris d'auto temporaire (*abris tempo*) est le 30 avril. La toile ainsi que la structure devront être démontées avant cette date.



ABATTAGE D'ARBRES

En 2023, la MRC de Maskinongé a adopté un règlement régional visant à assurer la saine gestion des paysages forestiers et à favoriser l'aménagement de la forêt privée. Ce règlement gère l'abattage d'arbres sur les terres forestières et agricoles et est appliqué par la MRC de Maskinongé.

Si vous effectuez **l'abattage d'un ou plusieurs arbres sur votre propriété, sachez que vous devez obtenir un permis** auprès de la Municipalité.

Cette obligation s'applique aux terrains résidentiels, commerciaux et industriels. Aussi, pour autoriser l'abattage ceux-ci doivent-êtré mort, malades ou

représenter un danger ou bien dans le cas d'un projet de construction.

Nos arbres sont une richesse à léguer aux générations futures en plus d'être les poumons de la planète.





L'eau potable, richesse collective

L'eau potable, cette richesse collective, est une ressource qui n'est pas inépuisable. Nous avons la chance que notre eau potable soit de bonne qualité. Cependant, nous sommes à la merci des aléas de mère nature et nous ne sommes pas à l'abri de période de sécheresse.

En ce sens, il est défendu de laisser couler l'eau inutilement, de la gaspiller ou de la laisser gaspiller.

Le lavage des autos est autorisé à la condition d'utiliser une lance à fermeture automatique.

Il est interdit d'utiliser l'eau provenant de l'aqueduc pour nettoyer les entrées charretières, les stationnements et les pelouses.

ARROSAGE :



Entre le 1^{er} mai et le 1^{er} septembre de chaque année, l'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc pour des fins d'arrosage des jardins, fleurs, arbres, arbustes et autres végétaux est régi comme suit :

- Autorisé les jours pairs pour les numéros civiques pairs;
- Autorisé les jours impairs pour les numéros civiques impairs;
- Le remplissage des piscines est autorisé **uniquement** entre 24h00 (minuit) et 6h00.

FEUX À CIEL OUVERT

Il est **obligatoire d'obtenir une autorisation** afin d'effectuer un feu à ciel ouvert. L'obtention de cette autorisation est effectuée en fonction des normes de sécurité publique.

Un feu effectué dans un foyer extérieur muni d'une cheminée et de pare-étincelle n'est pas considéré comme un feu à ciel ouvert. Ce feu doit être sous la surveillance d'un adulte tant qu'il n'est pas éteint de façon à ne pas constituer un risque d'incendie.

ÉGOUTS

Nous tenons à vous rappeler que de jeter des **lingettes humides** dans les toilettes est **INTERDIT**. D'autant plus que ces lingettes peuvent boucher les canalisations et créer des refoulements d'égout en plus d'augmenter les coûts d'entretien du réseau d'égout sanitaire.

Il est interdit de raccorder une eau d'origine pluviale (drain, gouttières, pompes) au réseau d'égout sanitaire. Si tel est le cas, vous devrez les débrancher et les rediriger vers un réseau pluvial ou un fossé de drainage.



Exemple d'un foyer avec pare-étincelles.

REMORQUES ET CONTENEURS

L'utilisation d'une remorque ou d'un conteneur comme bâtiment est strictement interdit. Nous avons remarqué la présence de plusieurs remorques et conteneurs utilisés à cette fin un peu partout sur le territoire de la Municipalité.

Votre collaboration est demandée afin de régulariser cet état de fait.



Pour découvrir et s'entraider

**POUR VOS LOISIRS ...
LAISSEZ-VOUS TRANSPORTER !**

TRANSPORTS COLLECTIFS
MRC de Maskinonge

819.840.0603
ctcmaskinonge.org

Facebook, YouTube, X icons

OUVROIR St-Barnabé

**Lundi de 10h à 15h
SOUS-SOL DE L'ÉGLISE**

Vente à petit prix
de vêtements pour toute la famille
ainsi que des articles de maison,
vaisselle, jouets, etc.

Il y a sûrement un article
qui saura faire votre bonheur.

N'hésitez pas à venir nous voir
vous y ferez de belles découvertes !

DRÔLEMENT SAIN D'ESPRIT

Spectacle d'humour gratuit
Judi, 2 mai 2024 à 19 h 00
Auditorium de l'école secondaire l'Escale
391, rue de la Mennais à Louiseville
Ouverture des portes à 18 h 30

Venez encourager les participants au projet et profiter des numéros d'humoristes de la relève!

Jean-François Baril
animateur

Andy Cerqueira **Audrey Ann Tremblay** **Mathilde Proulx** **Charles Pellerin**

Places limitées!
Procurez-vous votre billet gratuit au Carrefour jeunesse-emploi
401, avenue St-Laurent à Louiseville
Pour information : 819 228-0676

En partenariat avec :

JANVIER 2024

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3		5	6
7			9	10	11	12
14	15	16	17		19	20
21			23	24	25	27
28	29	30	31			

FÉVRIER 2024

D	L	M	M	J	V	S
					2	3
4			6	7	8	10
11	12	13	14		16	17
18			20	21	22	24
25	26	27	28			

MARS 2024

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3			5	6	7	8
10	11	12	13		15	16
17			19	20	21	22
24	31	25	26	27		29

AVRIL 2024

D	L	M	M	J	V	S
			2	3	4	5
7		9	10		12	13
14			16	17	18	19
21		23	24		26	27
28			30			

MAI 2024

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5		7	8		10	11
12			14	15	16	17
19		21	22		24	25
26			28	29	30	31

JUIN 2024

D	L	M	M	J	V	S
						1
2		4	5		7	8
9			11	12		14
16		18	19		21	22
23	30			25	26	27

JUILLET 2024

D	L	M	M	J	V	S
		2	3		5	6
7			9	10	11	12
14		16	17		19	20
21			23	24	25	27
28		30	31			

AOÛT 2024

D	L	M	M	J	V	S
					2	3
4			6	7	8	10
11		13	14		16	17
18			20	21	22	24
25		27	28		30	31

SEPTEMBRE 2024

D	L	M	M	J	V	S
1			3	4	5	6
8		10	11		13	14
15			17	18	19	20
22		24	25		27	28
29						

OCTOBRE 2024

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6		8	9		11	12
13			15	16	17	18
20		22	23		25	26
27			29	30	31	

NOVEMBRE 2024

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6		8	9
10			12	13	14	15
17	18	19	20		22	23
24			26	27	28	29

DÉCEMBRE 2024

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4		6	7
8			10	11	12	13
15	16	17	18		20	21
22			24	25	26	27
29	30	31				

819 264-2085
www.saint-barnabe.ca

Lundi au jeudi 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi 8 h 30 à 12 h 30.



Les encombrants :
13 juin 2024



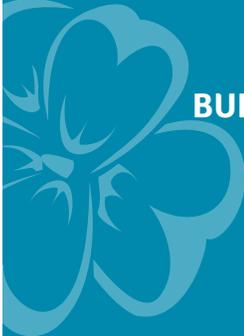
Collecte des déchets



Collecte du recyclage



Collecte du compost



BUREAU MUNICIPAL

70, rue Duguay
Saint-Barnabé, Qc
G0X 2K0



Heures régulières d'ouverture :

Lundi au vendredi
8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Courriel :

info@saint-barnabe.ca

Téléphone :

819 264-2085

www.saint-barnabe.ca

au coeur de vos vies

Sécurité publique

Signé le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (Québec)



Grippe aviaire

La menace de la grippe aviaire est maintenant présente tout au long de l'année et est là pour rester. Bien que la période des migrations printanières augmente le risque d'exposition des oiseaux domestiques au virus, les infections peuvent survenir en toute saison.

Face à cette nouvelle réalité, la biosécurité est notre meilleure arme.

Il est impératif que tous les propriétaires de volaille respectent de manière rigoureuse les mesures de

protection et de prévention et ce, peu importe la taille de leur élevage. Tous ont la responsabilité de protéger leurs oiseaux et la santé du cheptel québécois. Protégez vos oiseaux !

- **Consultez la page Web Québec.ca/Grippeaviaire**
Pour des informations détaillées ainsi que les bonnes pratiques de biosécurité à adopter.
- **Abonnez-vous à l'infolettre Petits élevages**
Recevez des informations sur les maladies animales, les exigences réglementaires etc.

Ce journal est rendu possible grâce à la participation de :

Responsable de la publication : Le bureau municipal de Saint-Barnabé.

Mise en page : GALIA Communications.

Impression : Le bureau municipal de Saint-Barnabé.

Distribution : Postes Canada.

PUBLICATION :

L'ÉCLAIREUR est distribué aux 2 mois.

2 semaines après l'assemblée du conseil municipal. Editions régulières en février, avril, juin, août, octobre et décembre.